FISCALITÉ

Transactions intragroupe : qualifier les flux, sécuriser et défendre le traitement fiscal

Un groupe multiplie les opérations internes : refacturations de frais de siège, abandons de créances, cessions d'actifs entre sociétés, mises à disposition de personnel ou redevances de marque. Chacune peut être analysée comme un transfert de bénéfices ou un acte anormal de gestion si la contrepartie n'est pas démontrée. Les conventions internes sont souvent signées après coup. Cette journée de sept heures porte sur l'ensemble des flux intragroupe et non sur les seuls financements. Le participant apprend à qualifier chaque opération, à démontrer l'intérêt propre de la société qui supporte la charge et à préparer sa défense.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 478 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs fiscaux et fiscalistes ainsi que directeurs financiers responsables comptables de groupe et avocats conseillant des groupes de sociétés.

PRÉREQUIS
Maîtriser la fiscalité des entreprises et intervenir dans un contexte de groupe de sociétés.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier les principales opérations intragroupe au regard du risque fiscal
- Démontrer l'intérêt propre de la société qui supporte une charge intragroupe
- Construire et justifier les clés de refacturation des prestations de siège
- Traiter les abandons de créances et les aides consenties entre sociétés liées
- Sécuriser les conventions intragroupe et leur documentation
- Organiser la défense du traitement retenu lors d'une vérification

03 Programme détaillé

M1 Cartographier et qualifier les flux

- Voir le groupe comme une suite d'opérations à justifier
- Typologie des flux entre sociétés liées et zones de risque
- Acte anormal de gestion et notion d'intérêt propre de la société
- Transfert indirect de bénéfices vers une entité liée
- Distinction entre charge déductible et libéralité
- Conséquences en matière d'impôt sur les sociétés et de retenue à la source
- Atelier : Chaque participant dresse la cartographie des flux intragroupe de son groupe et note leur niveau de risque.

M2 Prestations de siège et mise à disposition

- Démontrer le service rendu
- Nature des services rendus par la société mère et preuve de leur réalité
- Choix et actualisation des clés de refacturation
- Marge appliquée aux services intragroupe
- Mise à disposition de personnel et de moyens
- Redevances de marque et de savoir-faire
- Cas pratique : Une refacturation de frais de siège est reconstituée puis testée sur la réalité du service rendu à chaque filiale.

M3 Aides conventions et contrôle

- Sécuriser en amont et tenir en aval
- Abandons de créances à caractère commercial ou financier
- Aides consenties à une filiale en difficulté
- Cessions d'actifs entre sociétés liées et prix retenu
- Rédaction et mise à jour des conventions intragroupe
- Préparation du dossier de défense et déroulement d'une vérification
- Mise en situation : Les participants justifient un abandon de créance consenti à une filiale face aux objections d'un vérificateur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 478 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr